



COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 AVRIL 2025

Présents : Mesdames et Messieurs Roland BARDEY, Emmanuelle CARVALHO, Christine CELLIER, Nadine COILLOT, Séverine DESAPIO, Emmanuel DESSIRIER, Jean-Noël HUSY, Jacques KRIEGER, Denis MORIN, Jean-Pierre MOYSE, Fabien POICHOT, Peggy ROGER, Marie-Christine ROY, Thierry TISSOT, Rémy TONI, Séverine TOURNIER-VALLET, Jacky TROISGROS

Excusées : Madame Nicole WEINMAN

Absente : Madame Evelyne TELLIER

Secrétaire de séance : Madame Séverine TOURNIER-VALLET

Le Conseil municipal approuve unanimement le compte-rendu de la réunion du 27 mars 2024.

ORDRE DU JOUR

Présentation des activités de la Maison France Services par les conseillères

La Maison France Services, qui a ouvert en octobre 2024 (dans un premier temps en mairie puis depuis février 2025 dans des locaux spécifiques Place de la Poste), a fait l'objet d'une présentation par les deux conseillères France Services en fonction.

Ce service répond aux différents besoins de proximité, en aidant et informant les particuliers (constitution de dossiers, déclaration d'impôts, simulation de d'aides...), en les accompagnant dans leurs démarches administratives en ligne, en les informant sur les différentes prestations, en les mettant en relation avec les organismes compétents et en mettant à leur disposition du matériel informatique.

Il s'ajoute à celui de l'Agence National des Titres Sécurisés qui permet la délivrance des Cartes Nationales d'Identité et des Passeport et qui lui, est fonctionnel depuis janvier 2023.

Présentation de l'avancement du projet de construction d'une halle rue de la Gare par l'architecte et points à ajuster avant la poursuite de la mission

Après avoir présenté l'avancement de sa mission de maîtrise d'œuvre sur le projet de construction d'une halle rue de la Gare, Monsieur Charles Frandon, architecte en charge du dossier, a interpellé les membres de l'assemblée sur la nécessité de clarifier les périmètres d'études concernant les aménagements attenants au futur bâtiment et au fond de la parcelle (qui feront très probablement l'objet de deux missions distinctes de maîtrise d'œuvre), et de déterminer comment traiter la séparation avec la voie SNCF en termes de nuisances (qui pourrait se matérialiser par un mur végétalisé et aménagé de bancs au Nord de la halle).

Il poursuivra sa prestation lorsque les précisions dont il est dans l'attente lui seront transmises et que les conditions financières nécessaires à la réalisation (obtention de subventions) seront connues.

Mairie de Roche-lez-Beaupré
2 rue de la Gare – 25220 Roche-lez-Beaupré

Tél : 03 81 60 52 99 – Courriel : mairie@roche-lez-beaupre.fr
www.roche-lez-beaupre.fr

Subventions 2025 aux associations

Comme chaque année, deux types de subventions sont attribuées aux associations de Roche :

- Des subventions par adhérents : en fonction du nombre d'adhérents, de leur âge, de la formation dispensée par le club. Une majoration est accordée pour le fonctionnement administratif, (copies et diverses fournitures)
 - Attribution par adhérent de moins de 16 ans : 6.00 €
 - Attribution par adhérent de plus de 16 ans : 5.00 €
 - Attribution pour frais administratifs : 21.21% du montant de la part adhérent
 - Attribution pour l'encadrement par un diplômé des moins de 16 ans : 7.60 € par jeune de moins de 16 ans.

Certaines attributions de fonctionnement sont étudiées au cas par cas pour le remboursement de frais très particuliers ou pour les associations exerçant une mission particulière.

- Des attributions spécifiques eu égard aux missions exercées par certaines associations.

Le crédit total alloué cette année aux associations du village s'élève à peu moins de 24 000 €.

Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet

Afin de permettre une continuité de la collaboration engagée en mars 2024 avec un agent technique jusqu'à présent sous contrat à durée déterminée, les membres du Conseil municipal se sont prononcés en faveur de la création d'un emploi de fonctionnaire.

Intégration de parcelles dans le Domaine Public routier de la rue de Beaupré

Cinq parcelles qui constituent l'emprise de la rue de Beaupré et qui ont fait l'objet de la signature de procès-verbaux d'abandon par des particuliers seront prochainement intégrées dans le Domaine Public routier.

Actualisation du montant de la subvention perçue par GBM pour l'aménagement de l'aire de repos de la véloroute

Lors du Conseil communautaire du 6 mars 2025, les élus de GBM ont décidé d'attribuer une subvention de 35 582 € pour l'aménagement de l'aire de repos de la véloroute. Afin que la convention d'attribution puisse être validée, il était toutefois nécessaire que le Conseil municipal délibère sur le montant exact de l'aide.

Tous les éléments financiers concernant ce dossier étant désormais connus, le plan de financement définitif se présente comme suit :

Dépenses		Recettes	
Motif	Montant HT	Financeur	Montant
Maîtrise d'oeuvre	15 670.44 €	ADEME (Vélotourisme)	61 498.19 €
Travaux	169 332.00 €	Département du Doubs	48 711.00 €
		Grand Besançon Métropole (Fonds Climat)	35 582.00 €
		Commune (autofinancement)	39 201.25 €
Total	184 992.44 €	Total	184 992.44 €

Il est validé par 15 voix (2 abstentions).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Aire de repos le long de la véloroute
L'inauguration est prévue le 5 juillet à 11h00 pour cette aire qui portera le nom de « Parc du canal ».
Ce parc a déjà fait l'objet d'incivilités, ce qui a nécessité de condamner provisoirement les toilettes.
- Local canoë-kayak
En raison de la faible activité du club (8 adhérents non affiliés à la fédération française de canoë-kayak), les bateaux seront stockés dans la grange de la ferme Jussreandot, ce qui permettra de libérer le local actuellement occupé vers l'atelier municipal pour une autre association.
Le groupe Guggenmusik est intéressé par ce local qui pourrait être mis à sa disposition, sous réserve qu'il devienne une association rochoise.
- Bouclage de la rue de la Distillerie
Les services de Grand Besançon Métropole ont récemment engagé de nouvelles démarches auprès d'un propriétaire qui refuse de vendre des terrains indispensables au bouclage routier de la rue de la Distillerie. Celles-ci se sont toutefois encore montrées infructueuses.
- Bref point sur les travaux : La façade de la salle Lumière a été rénovée, les travaux de la rue de Beaupré (trottoirs et chaussée) reprendront en septembre, les trous dans les chaussées seront bouchés en juin et les dernières plantations forestières programmée par l'ONF ont été faites en mars (cèdres).
- Comité de pilotage du relais petite enfance
Le nombre d'assistantes maternelles et d'enfants est en constante baisse, contrairement aux micro-crèches dont plusieurs ont ouvert leurs portes ces derniers mois. Celle de Roche-lez-Beaupré ouvrira avant la fin de cette année. (Un décret du 1^{er} avril 2025 permet aux maires de formuler un avis sur l'ouverture des micro-crèches, ce qui n'a pas été possible à Roche dans la mesure où le dossier a été déposé avant la parution du texte.)
- Opération Brioches
14 bénévoles ont distribué les 380 brioches commandées. (3 372 € ont été récoltées et remis à l'ADAPEI.)
- Date de la prochaine réunion du Conseil municipal : jeudi 3 juillet 2025

Séance levée à 22h05

Le Maire,
Jacques KRIEGER